

## Vous souhaitez entrer en formation ?

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes, justifier :

■ D'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II.

■ Ou d'un diplôme au moins de niveau III du code de l'action sociale et des familles.

■ Ou d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau III et de deux ans d'expérience professionnelle (aucune durée d'expérience professionnelle n'est exigée lorsque les candidats occupent une fonction d'encadrement dans un établissement ou service social et médico-social).

■ Ou de tout autre diplôme de niveau III et de trois ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'action sociale ou médico sociale, dont 6 mois d'expérience dans une fonction d'encadrement.

■ Ou d'un diplôme de niveau IV du code de l'action sociale et des familles, et de quatre ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico sociaux.

## Modalités de sélection :

Le dépôt des dossiers de candidature, obtenu auprès des secrétariats, s'effectue de mi-novembre à fin avril.

■ **Examen du dossier de candidature** : ce dossier doit attester de la conformité et de l'authenticité des éléments nécessaires à l'admission.

■ **Entretien d'admission** : ce temps a pour vocation d'apprécier, dans le cadre d'un entretien individuel, le cursus du candidat et la nature de son engagement, de lui préciser les modalités de la formation et ses exigences et d'apprécier avec lui l'opportunité et la pertinence de la formation. Il permet l'élaboration du contrat de formation personnalisé.

Il doit permettre d'apprécier les éventuels allègements de formation dont le candidat peut bénéficier.

■ **Une commission de sélection** composée du directeur de l'établissement de formation ou de son représentant, du responsable de la formation et d'un intervenant de l'Université, arrête la liste des candidats admis à suivre la formation.

## Coût et financement de la formation pour 2019-2021 :

■ Frais de sélection : 170 €

■ Coût de formation : 9300 € (hors allègements éventuels).

■ Répartition des frais : 1464.75 € (2019), 4882.50 € (2020), 2952.75 € (2021).

Selon les universités, des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

Plusieurs dispositifs de financement permettent la prise en charge de la formation : le plan de formation, les périodes de professionnalisation, le CPF / CPFT ou dans certains cas des dispositions spécifiques à l'utilisation de fonds mutualisés.

A ce titre, veuillez prendre conseil auprès de votre organisme financeur de la formation professionnelle ou de votre employeur.

■ **VAE** : Dans ses différents établissements, l'IREIS prévoit un accompagnement individualisé en vue de valider les 6 domaines de compétences du référentiel CAFERUIS. Cet accompagnement peut se faire sous forme d'accompagnement court (DC VAE : 24 h) ou, pour les adhérents d'UNIFAF, d'accompagnement long (DSB VAE : 179 h maximum). **Renseignez-vous !**

## Où faire votre formation ?

Un Institut présent dans 5 départements en région Auvergne-Rhône-Alpes.

La formation préparant au **CAFERUIS** est dispensée à :

■ Bourg en Bresse (01) ■ Firminy (42) ■ Annecy (74)



Institut Régional & Européen  
des métiers de l'Intervention Sociale  
Auvergne-Rhône-Alpes

## CAFERUIS

### Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale



**Le CAFERUIS est un diplôme d'Etat de niveau 6  
délivré par le Ministère chargé des affaires sociales.**

Toutes les infos sur [www.ireis.org](http://www.ireis.org)

## Profil

### Un pilote de projet, intermédiaire entre la direction et les équipes.

Le CAFERUIS est destiné aux salariés d'établissements sociaux ou médico-sociaux, privés ou publics. Il a pour ambition de répondre aux besoins de qualification des "cadres intermédiaires" dans le secteur social et médico-social.

Ces professionnels, en responsabilité d'une unité d'intervention sociale, assurent l'encadrement d'une équipe et le pilotage de la prise en charge des personnes accompagnées. Ils s'assurent de la mise en œuvre des projets de service. Intermédiaires entre direction et équipes, ils sont en position d'interface dans les organisations, ce qui leur confère un rôle essentiel pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers, et la gestion de la qualité des prestations.

### Des domaines d'intervention variés dans les secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux...

L'encadrant et responsable d'intervention sociale intervient dans les services et établissements relevant de la protection de l'enfance, de la réinsertion sociale ou du secteur médico-social ou sanitaire.

Les employeurs sont des structures associatives ou privées, les organismes de protection sociale, la fonction publique territoriale ou hospitalière : maison d'enfants à caractère social, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, centre d'accueil d'urgence, établissement et service d'aide par le travail, foyer de vie, foyer d'accueil médicalisé, maison d'accueil spécialisée, institut médico-éducatif...



### ■ Votre formation à l'IREIS c'est :

- 2 ans de formation à raison de 20 regroupements mensuels de 3 jours.
- Une équipe pédagogique constituée de formateurs permanents des différents établissements de l'IREIS et d'enseignants (gestion, marketing, systèmes d'information, management, RH) des universités partenaires, ainsi que de nombreux intervenants experts.
- Des apports de connaissances, d'informations et d'outils des différents domaines de compétences liés aux fonctions d'encadrement.
- Un accompagnement dans la conduite d'un projet réel correspondant à sa situation professionnelle.
- Des promotions d'apprenants à taille humaine pour favoriser l'interactivité et les échanges d'expérience.
- Des ressources supports à disposition : centre de ressources documentaires, salle informatique...



### ■ Le programme de la formation :

- 400 heures d'enseignements théoriques composés de quatre unités de formation :
  - UF1 : Conception et conduite de projets (90 heures).
  - UF2 : Expertise technique comprenant un séminaire international (150 heures dont 70 heures pouvant donner lieu à allègements).
  - UF3 : Management d'équipes (100 heures).
  - UF4 : Gestion administrative et budgétaire (60 heures hors allègements).
- Un stage pratique de 420 heures (pouvant donner lieu à un allègement de 210 heures).



### L'Ireis Organisme 100% dédié métiers de l'intervention sociale c'est :

- Une implantation locale pour répondre qualitativement aux besoins des territoires et un réseau fort d'établissements pour garantir à la Région qualité et homogénéité des enseignements.
- Un tiers des formations en travail social assurées en Auvergne-Rhône-Alpes (du niveau V au niveau I).
- Plus de 1000 formés par an en formation diplômante.
- Un département Formation Continue et une expertise en formation tout au long de la vie reconnue par les professionnels du secteur.
- Un département Recherche pour être au cœur de l'action et des évolutions du secteur et des métiers.

La Formation est construite en partenariat entre l'IREIS et l'Université. Par cette voie, tous les candidats sont préparés simultanément au CAFERUIS (niveau II) ainsi qu'au :

- Master 1 Économie Sociale et Solidaire (niveau II) porté par l'Université Lumière Lyon II pour les formations dispensées à Annecy et Bourg-en-Bresse.
- Master 1 Management de projet (niveau II) porté par l'IUP Management de l'Université Jean Monnet de Saint Etienne pour la formation dispensée à Firminy.

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

